GÈNES, VALEURS, PATRIMOINE…

LA TRANSMISSION UNE AFFAIRE DE FAMILLE

QUAND ON DEVIENT PARENT, ON A SOUVENT UNE IDÉE BIEN PRÉCISE DE CE QUE L'ON VEUT TRANSMETTRE À SES ENFANTS. MAIS AVONS-NOUS UNE RÉELLE EMPRISE SUR CE QU'ILS RETIENDRONT ?

Par **Isabelle Gravillon**

Photos **Édouard Caupeil / Pasco&Co** pour *Femme Majuscule*

« Je ne mourrai pas, j'ai un fils. » Ce proverbe arabe va sans doute faire écho chez bon nombre de parents. Qu'on se l'avoue ou non, il y a dans la procréation le désir de nous prolonger, de continuer à exister à travers quelqu'un d'autre après notre mort. D'où notre souci permanent, plus ou moins conscient, de transmettre à la génération suivante des savoirs que nous possédons, des valeurs auxquelles nous sommes attachés, un héritage que nous avons reçu et fait fructifier ou bâti pas à pas. Dans certaines familles, la transmission semble fonctionner parfaitement, la jeune génération s'inscrivant dans une continuité harmonieuse avec celle qui la précède, même s'il y a eu au passage transformation et adaptation de certaines valeurs. Dans d'autres, un gouffre sépare parents et enfants dans leurs modes de vie, choix et engagements personnels, comme si la transmission avait complètement échoué.

Quel est donc ce mystère ? Pourquoi la greffe prend-elle dans certains cas et pas dans d'autres ? Il n'existe évidemment pas de mode d'emploi de la transmission efficace et réussie, tant ce processus psychique est imprégné d'inconscient et échappe en partie à la volonté. Mais ce n'est pas une raison pour nous en désintéresser ! Osons nous interroger : qu'avons-nous transmis à nos enfants ? Est-ce que cela correspond à ce que nous avions décidé de manière volontaire ou des choses sont-elles passées à notre insu sans que nous le souhaitions ? Avons-nous su être respectueux de nos enfants, leur avons-nous donné la liberté de recevoir notre legs comme ils l'entendaient ? Comment allons-nous gérer l'héritage matériel que nous leur laisserons ? Une introspection qui en vaut la peine car il n'est jamais trop tard pour mettre des mots susceptibles d'infléchir une transmission qui ne nous satisfait pas. Et donc d'améliorer les relations avec nos enfants.

TOUT COMMENCE PAR LES GÈNES que nous léguons à notre progéniture au moment de sa conception. Voilà bien un patrimoine sur lequel nous n'avons aucune prise, entièrement déterminé par les lois du hasard ! *« Nous ne sommes que des lieux de passage, tout à fait impuissants, de la transmission génétique. Elle provient des générations avant nous et continuera son chemin auprès des autres générations après nous. Reconnaître cette impuissance nous permet de relativiser la culpabilité qui peut naître quand on a transmis par exemple un trait physique disgracieux ou pire,* ➔

CLÉMENT BOSSON, 29 ANS, JOURNALISTE VIENT D'ÉCRIRE UN LIVRE AVEC SON GRAND-PÈRE, PAYSAN HAUT-SAVOYARD

« IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR TRANSMETTRE ET RECEVOIR, CELA PEUT SE FAIRE À TOUT ÂGE DE LA VIE »

TÉMOIGNAGE

« Il y a peu, alors que je venais de me marier et de m'installer vraiment dans ma vie d'adulte, avec l'objectif de construire une famille, la question de mes racines paysannes a commencé à me titiller. En fait, je n'en connaissais absolument rien, alors que mes deux parents sont tous les deux issus de ce monde, même s'ils l'ont quitté tout jeunes, vers 20 ans. Jamais mon père ni ma mère ne m'ont parlé de leur enfance dans des fermes de Haute-Savoie. Je peux comprendre leur silence. Je suis né au moment où ils essayaient de construire une nouvelle vie à Paris, ils venaient de quitter leur terre natale et n'avaient sans doute pas très envie de regarder vers le passé. Mais je sentais comme un trou dans la transmission familiale, il me manquait un morceau de mon histoire. C'est à ce moment-là que j'ai décidé d'entamer une très longue conversation avec mon grand-père, en allant le voir une fois par mois pendant un an dans son village de Haute-Savoie, au bord du lac Léman. Au fil de nos rencontres et des mots échangés, cette transmission familiale qui me faisait profondément défaut a pris corps. Il n'y a pas d'âge pour transmettre et recevoir, je pense que cela peut se faire à tout âge de la vie, pour peu qu'on le décide ! De tous les trésors que mon grand-père a eu la générosité de me léguer, l'un m'est plus cher que les autres : en me confiant avec beaucoup de pudeur le récit de sa formidable histoire d'amour avec ma grand-mère, il m'a appris comment bien aimer sa femme, les attentions et les efforts à fournir pour cultiver la relation amoureuse au quotidien et faire qu'elle dure. Mes parents, de leur côté, m'ont aussi transmis des tas de choses : la curiosité pour le monde, le goût du voyage, la capacité à être mobile, débrouillard, une certaine légèreté aussi, prendre la vie avec humour. Ces transmissions grand-parentale et parentale ne sont pas du tout entrées en concurrence, elles se sont simplement complétées et ont fait l'homme que je suis aujourd'hui ! »

Conversation avec mon grand-père, de la paysannerie à la blogosphère, éd. Le Passeur.

PHOTOS COLLECTION PARTICULIÈRE FAMILLE BOSSON

CLÉMENT FEUILLETTE SON ALBUM DE FAMILLE

NOUS AVONS DEMANDÉ À NOTRE PREMIER TÉMOIN DE NOUS CONFIER SES PHOTOS DE FAMILLE. IL LES COMMENTE POUR NOUS.

« Ouvrir un album de famille, c'est comme ouvrir un trésor : mon grand-père à 12 ans avec un ballon de football ; son mariage avec ma grand-mère ; la fanfare du village ; le départ à la guerre ; les belles jambes de ma maman encore adolescente ; le bord de mer en Espagne ; une paella avec le frérot, le cousin, les parents et les grands-parents… des moments de bonheur inoubliables. C'est étrange de se plonger dans le passé. On ressent à la fois de la joie et de la mélancolie. Au fond, une famille c'est une aventure. Avec des naissances, des mariages, des voyages, des fous rires et des larmes parfois. Des souvenirs que je garderai en moi comme une source d'inspiration. Il reste de nombreuses pages blanches à remplir. »

••• *une maladie héréditaire. Libérés de cette culpabilité, nous serons beaucoup plus efficaces pour aider notre enfant à dépasser cette difficulté »,* constate Nicole Prieur, psychologue et thérapeute familiale [1]. Il ne sert à rien en effet de battre sa coulpe parce qu'on a fait don d'un nez trop busqué à sa fille, d'une petite taille à son fils ou encore d'une maladie comme l'hémophilie. *« Cette transmission génétique d'un défaut ou d'une pathologie n'est pas en soi un problème du moment qu'elle n'hypothèque pas l'amour que les parents portent à leur enfant, qu'ils ne manifestent pas en permanence qu'ils sont dérangés par ce qu'ils ont transmis. Un enfant a besoin que ses parents assument ce qu'ils lui ont légué : ce n'est qu'à cette condition qu'il pourra en faire quelque chose »,* ajoute Jean-Pierre Winter, psychanalyste [2].

Dans le bagage génétique que nous léguons à nos enfants, il y a bien sûr aussi des ressemblances physiques avec des membres de la famille. Et il n'est jamais inutile d'y réfléchir… Est-ce parce que ma fille ressemble comme deux gouttes d'eau à ma sœur aînée avec laquelle je m'entends très mal que j'ai cette tendance à ne rien lui passer ? Est-ce parce que mon fils a les yeux bleus de mon grand-père, considéré comme un héros dans la famille car grand résistant, que je l'imagine promis à un grand avenir ? *« Ces projections parentales induites par des ressemblances sont loin d'être anecdotiques. Elles inscrivent un enfant dans un cadre, influencent la construction de son identité. Selon les personnalités, elles auront plus ou moins d'influence. Il n'empêche qu'elles existent et que les parents ont tout intérêt à en prendre conscience pour éventuellement en atténuer les effets quand ils sont trop négatifs »,* remarque Nicole Prieur.

« Un enfant a besoin que ses parents assument ce qu'ils lui ont légué »

SONNANTE ET TRÉBUCHANTE, il est une autre transmission essentielle : l'héritage au sens strict, l'argent, les objets, les biens immobiliers que nous possédons et qui iront à nos enfants. On peut y penser en amont, organiser notre succession de notre vivant… ou bien laisser à nos enfants le soin de se débrouiller entre eux après notre mort. Une affaire loin d'être simple, ni pour ceux qui donnent, ni pour ceux qui reçoivent. « *Du côté des parents, penser à l'avance à l'héritage, c'est évoquer leur propre mort. Et aussi être confronté à l'éclatement symbolique du corps familial, puisque tout ce qu'ils ont amassé va être séparé, réparti entre les enfants. Pas facile… »,* note Nicole Prieur. *« Du côté des enfants, l'enjeu de l'héritage n'est pas tant sa valeur marchande que la signification qu'ils lui donnent : le plus souvent, un équivalent d'amour »,* avance Jean-Pierre Winter. Si mes parents me donnent de l'argent à moi et la maison de campagne à mon frère, c'est sans doute parce qu'ils m'ont moins aimé que lui. ➥

POUR EN SAVOIR +

Flavie Flament consacrera son émission **On est fait pour s'entendre** au thème de la transmission **le mardi 19 novembre de 15 h à 16 h**

« L'enjeu de l'héritage n'est pas tant sa valeur marchande que la signification qu'on lui donne : le plus souvent, un équivalent d'amour »

••• Et même si cela ne correspond aucunement à la réalité, si les parents ont fait ce choix en pensant contenter tout le monde parce qu'ils avaient cru comprendre que l'un avait davantage besoin de liquidités et que l'autre semblait attaché à la fameuse maison de campagne, le malentendu demeurera à jamais. Une solution possible pour éviter une telle issue ? *« S'y prendre le plus tôt possible pour envisager ce que l'on va donner, à qui, pourquoi. Et surtout pour expliquer ses choix à ses enfants, entendre leurs réactions et éventuellement modifier ses desseins. Ce temps que l'on se sera accordé pour préparer l'ultime transmission permettra aussi aux enfants de travailler sur eux, d'essayer peut-être de dépasser de vieilles jalousies enfantines »,* suggère Nicole Prieur.

D'INCONSCIENT À INCONSCIENT Au-delà des gènes et des biens matériels, on ne saurait faire l'impasse sur un autre pan primordial de la transmission parentale : tout ce qui concerne les valeurs, les modes de vie, les orientations politiques, les convictions religieuses, le choix d'une profession. Là encore, il peut exister plusieurs manières de transmettre ce patrimoine peu tangible et ainsi de façonner sa descendance. La voie explicite, parfois même autoritaire (tu seras enseignant, mon fils, comme toute la famille !) ou une voie beaucoup plus implicite et inconsciente (telle fille renoncera à se marier, sans que personne ne se soit pourtant opposé à son union, pour rester fidèle à sa mère et sa grand-mère elles-mêmes restées célibataires, parce qu'elle les aura entendues dire et répéter toute son enfance que tous les hommes étaient des pourris). *« Dans le domaine des transmissions psychiques, ce qui pèse le plus n'est pas ce qui est dit explicitement. Contre une injonction clairement énoncée, on peut toujours s'opposer, se révolter. En revanche, il est beaucoup plus difficile de résister à des non-dits, à des missions qu'on vous impose sans les nommer, transmises d'inconscient à inconscient »,* insiste Nicole Prieur.

Parfois aussi, on transmet l'exact contraire de ce que l'on voulait ! *« Un parent peut décider de ne surtout pas transmettre à ses enfants les valeurs religieuses qu'il a lui-même reçues. Il va leur apprendre l'athéisme, leur expliquer comment on lui a bourré la tête d'idées fausses autour du Christ et des Évangiles. Mais d'une certaine manière, il leur fait une sorte de catéchisme à l'envers qui finit par résonner en eux… et il se retrouve des années plus tard avec des enfants hyper-religieux ! »,* décrit Jean-Pierre Winter. Dans d'autres cas, on croit avoir raté sa transmission alors qu'on l'a très bien réussie, mais on n'est tout simplement pas capable de la reconnaître chez son enfant. *« Je pense à cette mère protestante qui avait transmis à sa fille des valeurs de discrétion, d'humilité, lui avait appris à toujours se fondre dans la masse. Quelle ne fut pas sa déception, après l'avoir mise dans une école privée réputée, quand sa fille lui a réclamé des vêtements de marque. Elle voyait là une négation de toute son éducation. Or bien au contraire, sa fille ne faisait que se* ➔

SOPHIE, 30 ANS, SALARIÉE D'UNE ASSOCIATION
FILLE DE MÉDECINS

TÉMOIGNAGE

« JE ME DEMANDE SI JE NE LEUR AI PAS TRANSMIS CERTAINES CHOSES MOI AUSSI… »

« Dans la famille de ma mère, on est médecin ou pharmacien de génération en génération. Pour ma part, j'ai décidé très tôt, vers 12 ans environ, que je ne poursuivrais pas cette lignée. J'étais dans une volonté de rupture, j'avais profondément envie de construire quelque chose de nouveau, sans aucun lien avec ce que mes parents et grands-parents avaient tracé pour eux. Aujourd'hui encore, je conserve ce désir de faire autrement, notamment en ce qui concerne ma vie de famille. Mes parents travaillaient énormément et n'étaient pas très présents à la maison. Moi, quand j'aurai des enfants, j'ai envie de leur préparer à manger à midi, d'être là à la sortie de l'école. Même chose en ce qui concerne mon rapport à l'argent : je n'ai pas du tout les mêmes aspirations matérielles que mes parents. Même si ce n'était pas pour eux une valeur en tant que telle, ils appréciaient de gagner confortablement leur vie. Pour moi, cette aisance n'est pas une priorité. Vu de l'extérieur, je peux paraître très en opposition à leur modèle. C'était d'ailleurs le cas jusqu'à récemment. Mais avec le recul et sans doute une certaine maturité, je suis maintenant beaucoup plus apaisée par rapport à ce qu'ils m'ont transmis. Et je me rends compte que j'ai repris à mon compte beaucoup de choses qui comptaient pour eux : le goût pour la nature, l'envie d'être quelqu'un de bien et de donner le meilleur de soi, le fait de ne pas avoir peur de l'inconnu. Quand j'y réfléchis, je me demande si moi aussi je ne leur ai pas transmis certaines choses… Si ma mère m'a accompagnée dans toutes les grandes étapes de ma vie de femme, elle ne m'a pas vraiment délivré le mode d'emploi de la féminité : quand j'étais petite, elle ne se maquillait jamais, portait les cheveux courts et des talons plats. Mes modèles féminins étaient ailleurs. J'ai l'impression que m'avoir vue devenir très coquette à l'adolescence a en partie contribué à la faire évoluer et à s'approprier sa part de féminité. Cette idée me plaît bien ! »

••• *conformer à ses attentes en lui réclamant les moyens de passer inaperçue dans un milieu bling bling !»,* raconte encore le psychanalyste. Des malentendus que l'on pourrait très certainement déminer, au moins pour certains d'entre eux, une fois encore en s'adonnant à la réflexion. Si toutes les femmes de ma lignée sont célibataires et que ma fille semble suivre cette voie, n'y suis-je pas pour quelque chose ? Mon enfant est-il si éloigné que ça de mes valeurs, ne suis-je pas en train de me focaliser sur des détails et des apparences ? S'il s'est construit en s'opposant à 180 degrés à ce que je suis, ne l'ai-je pas poussé moi-même dans cette voie ? *« Questionner cette transmission inconsciente qui nous incombe, c'est notre part de liberté, notre responsabilité envers nos enfants »,* encourage Nicole Prieur.

LA TRANSMISSION DES IDÉES POLITIQUES de génération en génération mérite un éclairage particulier. Elle étonne en effet par sa puissance. *« Les deux tiers des individus se situent dans la continuité des choix politiques de leurs parents »,* insiste Anne Muxel, sociologue, directrice de recherche au CNRS en science politique [3]. *« Comparée à toutes les autres valeurs, aux comportements, aux modes de vie ou aux habitudes, la politique constitue une sorte de noyau dur de la transmission familiale. Et ce n'est pas un hasard. Être de gauche ou de droite comme ses parents donne la possibilité de s'inscrire dans une filiation. Les choix politiques ne sont pas anecdotiques : ils touchent au cœur de l'identité intime d'une famille, à son histoire, à ses convictions profondes. Les renier pourrait faire courir le risque d'affaiblir la famille, une institution que l'on a actuellement tendance à surinvestir affectivement, justement parce qu'elle est de plus en plus fragile et incertaine »,* poursuit-elle. Intéressant à noter : si les parents n'ont pas les mêmes inclinations politiques, l'enfant suit plus souvent sa mère que son père. Les femmes, championnes de la transmission politique ? *« Leur rôle prépondérant dans ce domaine s'explique assez facilement. La transmission des idées politiques passe il est vrai par les discours explicites des parents, des prises de position très claires. Mais également beaucoup par des canaux plus implicites et affectifs, par des petits événements du quotidien, une remarque sur un SDF dans la rue ou sur le mariage pour tous. Ce ne sont pas directement des valeurs politiques mais elles dessinent un engagement politique d'un bord ou d'un autre. Même si les pères sont de plus en plus présents auprès de leurs enfants, les échanges entre les enfants et les mères sont encore beaucoup plus nombreux. Résultat, les valeurs des mères, dont les choix politiques, sont davantage relayées auprès des enfants que ceux des pères »,* explique Anne Muxel. ➔

LE MÉNAGE, INTERDIT DE TRANSMISSION ?

ENTRETIEN AVEC **CHRISTINE CASTELAIN-MEUNIER**, SOCIOLOGUE, QUI VIENT DE PUBLIER *LE MÉNAGE, LA FÉE, LA SORCIÈRE ET L'HOMME NOUVEAU* (ÉD. STOCK).

La transmission des gestes du ménage par les mères à leurs filles a longtemps été un passage obligé…
Jusqu'au milieu du XXe siècle, c'était en effet fondamental, une femme s'affirmant essentiellement dans la sphère familiale et domestique.

Quand cela est-il tombé en désuétude ?
À partir des années 1950. La sortie en 1949 du *Deuxième Sexe,* de Simone de Beauvoir, a sans doute joué le rôle d'un catalyseur. À partir de là, les mères ont été de plus en plus nombreuses à tenir un nouveau discours à leurs filles : c'est en faisant des études qu'elles seraient heureuses. Dans les années 1980-1990, rares étaient les mères qui considéraient encore que la transmission ménagère faisait partie d'une éducation réussie.

Et aujourd'hui, où en est-on ?
On semble assister à un nouveau basculement. En ce début de XXIe siècle, le ménage n'est plus forcément considéré comme une activité ringarde ou un asservissement. On estime qu'il peut au contraire contribuer à l'épanouissement de soi : en s'occupant de son intérieur, on se fait du bien à soi, parfois même on lutte contre son stress, on gagne un sentiment d'utilité. Résultat, les jeunes mères transmettent aujourd'hui une tout autre idée du ménage à leurs enfants.

Vous parlez de leurs enfants… La fille n'est donc plus la seule destinataire de cette transmission domestique ?
Non, on transmet aujourd'hui cet apprentissage aussi bien aux garçons qu'aux filles. On insiste beaucoup dans les familles sur les valeurs d'égalité domestique entre les sexes. Autre élément à souligner, les pères eux aussi s'y mettent. Certains ont eux-mêmes bénéficié d'une transmission ménagère de la part de leur mère. Et quand cela n'a pas été le cas, ils ont appris sur le tas, à l'occasion de périodes de célibat ou parce qu'ils ont leurs enfants en garde alternée après un divorce.

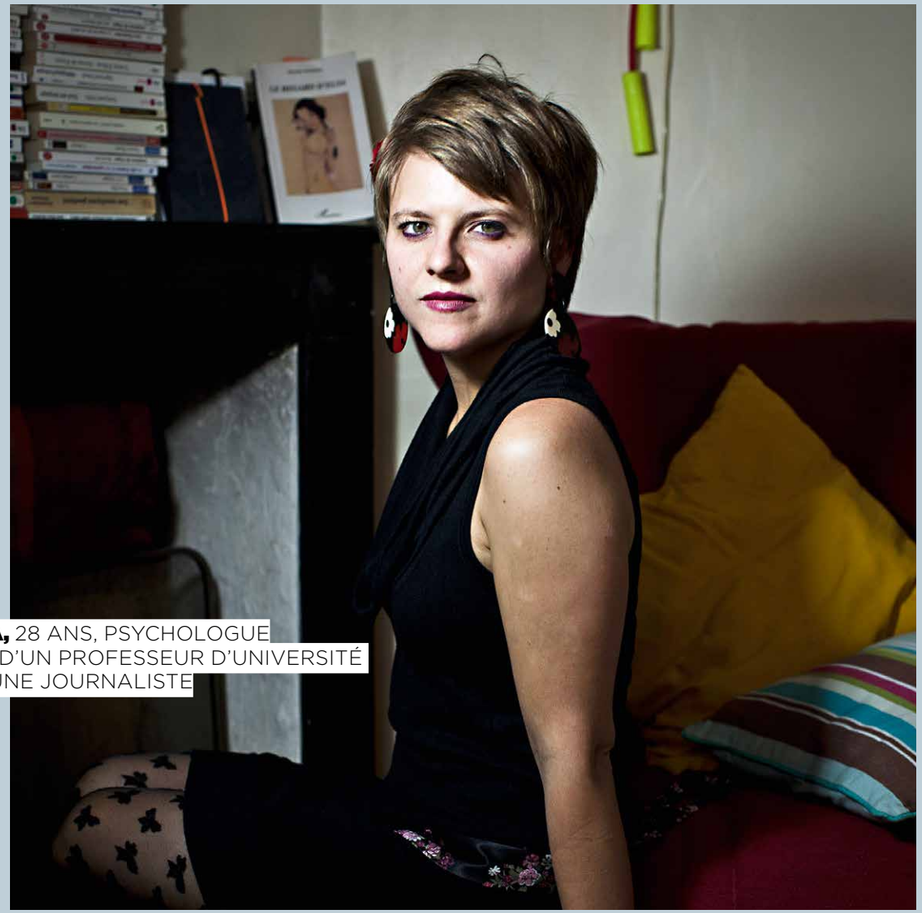

SONIA, 28 ANS, PSYCHOLOGUE
FILLE D'UN PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ
ET D'UNE JOURNALISTE

« DEVENUE ADULTE, JE RÉALISE QUE J'ORGANISE MA VIE AUTOUR DES VALEURS QU'ILS M'ONT TRANSMISES »

TÉMOIGNAGE

« Même si à l'adolescence j'ai pas mal rué dans les brancards, accusé mes parents d'être des bobos pétris de contradictions entre leurs choix politiques de gauche et leur mode de vie bourgeois, je réalise que devenue une jeune adulte, j'organise ma vie autour des valeurs qu'ils m'ont transmises. S'il y a bien une chose qu'ils m'ont apprise et que je voudrais apprendre à mon tour à mes enfants, c'est qu'on n'a pas tout avec l'argent, qu'il ne sert à rien de chercher à avoir toujours plus, qu'il vaut mieux réfléchir à comment être dans la vie. Surtout, ils m'ont légué leur passion pour la psychanalyse, qui a largement influé mon orientation professionnelle. Ils ne m'ont rien imposé, ils m'ont seulement raconté que la psychanalyse leur avait sauvé la vie, permis d'en reprendre les rênes. Cette affirmation m'a profondément marquée et a sans doute déterminé en partie mon itinéraire. Et puis ce sont toutes sortes d'habitudes de vie qui ont marqué mon enfance et que j'ai conservées intactes dans ma vie de jeune femme ! Par exemple le fait de ne pas avoir la télévision, et du coup de passer beaucoup de temps à lire et à écouter la radio. Je pense que je donnerai à mes enfants une éducation assez similaire à celle que j'ai reçue, notamment en accordant une grande place aux repas en famille, ces moments très fédérateurs où la parole circule. Cela ne m'empêchera pas d'apporter certaines modifications à ce modèle : par exemple, j'essayerai de ne pas faire peser autant de pression dans le domaine de la réussite scolaire, afin que mes enfants n'aient pas la lourde impression de décevoir les attentes parentales, comme ce fut le cas pour moi. Et puis je ne peux parler de transmission sans évoquer l'influence que ma mère a eue sur moi en matière de féminité : je l'ai regardée être une femme et j'ai tout appris ! Je l'ai toujours vu se mettre du rouge à lèvres, choisir des vêtements allant ensemble. Elle tenait cette coquetterie et cette élégance de sa propre mère et moi, j'en ai hérité à mon tour. Mais ce qu'elle m'a transmis va bien au-delà de l'apparence, elle m'a surtout appris à être une femme libre. »

PHOTOS COLLECTION PARTICULIÈRE FAMILLE GRUSS

Maud et sa mère Gipsy. À droite, trois générations de femmes de cirque : Maud à côté de sa grand-mère, Violette, et de sa mère Gispy.

••• **ÊTRE UNE FEMME, ÇA SE TRANSMET ?** Sommes-nous pour quelque chose dans la féminité de nos filles, avons-nous contribué à façonner les femmes qu'elles sont devenues ? Une question qui nous effleure parfois. Probable que nos hommes se posent la même concernant leurs fils. *« Les parents jouent effectivement un rôle primordial dans la transmission de l'identité sexuée. Mais pas seulement parce qu'ils donnent à leurs enfants une représentation du féminin et du masculin à laquelle s'identifier. Certes, le petit garçon a tendance à s'identifier à son père et à vouloir devenir un homme comme lui, certes la petite fille a tendance à s'identifier à sa mère et à vouloir devenir une femme comme elle. Mais ces processus ne seront possibles que si le père et la mère se reconnaissent mutuellement comme un homme et une femme. Si par exemple la mère ne cesse de dévaloriser le père devant le petit garçon en le traitant de mauviette, cela compliquera l'identification. Même chose si le père tient un discours totalement négatif sur la mère devant sa petite fille »,* décrit Jean-Pierre Winter. En d'autres termes, le modèle d'homme ou de femme que l'on donne à voir à ses enfants ne suffit pas à faire d'eux des hommes et des femmes accomplis. Encore faut-il que le respect circule au sein du couple, que chacun accepte l'autre pour ce qu'il est et a décidé d'être.

À CHACUN SA FAÇON DE RECEVOIR. On ne peut s'empêcher de se demander pourquoi certains enfants ont la capacité de recevoir toutes ces transmissions dans la sérénité – ils en prennent et ils en laissent, n'hésitent pas à les transformer – alors que d'autres s'y enferment comme dans une prison et que d'autres encore ne peuvent faire autrement que de les rejeter en bloc pour survivre. Sans doute une question de personnalité, certains tempéraments étant plus aptes à résister à ce que les parents voudraient leur léguer de gré ou de force et à ne conserver que ce qui leur convient vraiment. *« Les rencontres extérieures jouent à cet égard un rôle déterminant. Grâce à elles, un enfant gagne sa liberté, il s'appuie sur elles pour trouver la force de trahir des attentes familiales trop lourdes ou ne le respectant pas »,* remarque Nicole Prieur. Et si c'était aussi une question d'époque ? Une hypothèse qui se tient. *« La génération des baby-boomers, ceux qui ont actuellement 60 ans, s'est souvent opposée très violemment à la transmission familiale, s'est révoltée contre le mariage, la religion, a eu des clashs politiques mémorables avec les parents. Aujourd'hui, la transmission semble fonctionner de manière beaucoup plus sereine et fluide. Les 20-30 ans n'ont guère de raisons fondamentales de rejeter le modèle parental, devenu très consensuel. Et une fois passée l'adolescence où il est de bon ton de se révolter contre les parents, les 20-30 ans ont tendance à reproduire très fidèlement ce modèle »,* conclut Martine Segalen, sociologue, professeur émérite à l'université Paris 10 [4]. Bonne nouvelle, nous n'aurions donc pas trop de raisons de nous inquiéter sur le devenir de nos transmissions ! ✦

1. Auteure de *Petits Règlements de comptes en famille,* éd. Albin Michel.
2. Auteur de *Transmettre (ou pas),* éd. Albin Michel.
3. Auteure d'*Avoir 20 ans en politique,* éd. du Seuil.
4. Coauteur avec Agnès Martial de *La Sociologie de la famille,* éd. Armand Colin (8e édition).

MAUD FLOREES, 31 ANS, FILDEFÉRISTE ET ÉCUYÈRE
FILLE DE GIPSY ET ALEXIS GRUSS

TÉMOIGNAGE

« Jamais je n'ai pensé quitter l'univers du cirque, même dans les moments difficiles, même à l'adolescence, quand certains ont envie de tout envoyer balader. Quand j'étais petite, mes parents étaient mes modèles, ils me faisaient rêver : je n'avais qu'une envie, faire comme eux et me retrouver sur la piste devant le public ! Ma mère m'a mise sur un fil quand j'avais 6 ans, exactement comme sa mère l'avait fait pour elle au même âge. Et mon père a commencé à m'apprendre le travail avec les chevaux vers 11 ans. En aucune façon je ne me suis sentie obligée de quoi que ce soit, contrainte de suivre une voie qui n'aurait pas été la mienne. Au contraire, je suis reconnaissante à mes parents de m'avoir appris le goût de l'effort à un âge où on a plutôt envie de traîner devant la télé. À 13 ans, je n'avais plus besoin qu'on me pousse, je faisais mes entraînements toute seule et j'en étais très fière. Ma mère m'a appris tout ce qu'elle savait faire sur un fil mais ensuite, elle m'a laissée libre de choisir les exercices que je voulais et de créer mon propre style. Elle n'a pas cherché à me façonner à son image, nous avons chacune nos spécificités. Elle adore jongler sur le fil, moi je n'aime pas trop ça. En revanche, je marche sur le fil avec des pointes, ce qu'elle n'a jamais fait. La transmission dans la liberté, ça pourrait être sa devise ! J'aimerais vieillir comme mes parents, ce sont deux forces de la nature. À 65 ans, ma mère travaille encore du matin au soir, elle jongle, monte à cheval, n'a mal nulle part. On me dit souvent que je lui ressemble, cela me touche beaucoup car je la trouve très belle. Petite, quand je la voyais en piste dans ses costumes magnifiques, je trouvais qu'elle ressemblait à une actrice américaine. Et j'avais très envie de grandir pour devenir une aussi belle femme qu'elle, avec autant de grâce et de style ! »

« LA TRANSMISSION DANS LA LIBERTÉ, ÇA POURRAIT ÊTRE LA DEVISE DE MA MÈRE ! »

BIEN **GÉRER** POUR BIEN **TRANSMETTRE**

VOUS SOUHAITEZ MIEUX ORGANISER, GÉRER ET FAIRE FRUCTIFIER VOTRE PATRIMOINE ? UNE BONNE SOLUTION, Y COMPRIS EN TERMES DE TRANSMISSION : L'ASSURANCE VIE. EXPLICATIONS.

Par **Isabelle Gravillon**

LES CONSEILS DE NOTRE SPÉCIALISTE

RICHARD RIDOLFI
Directeur « Marché Patrimoine » chez Allianz

Quel est l'intérêt d'un bilan patrimonial dans une réflexion sur la transmission ?
Un patrimoine peut être composé de différents biens : fonciers, immobiliers, meubles, véhicules, objets d'arts, ainsi que placements financiers. Chacun de ces actifs a ses caractéristiques financières et fiscales. Il est donc important si vous réfléchissez à la transmission de vos biens de débuter par un diagnostic patrimonial. Ce bilan personnalisé réalisé avec l'aide d'un conseiller expert permet de faire un état des lieux précis et de définir les besoins et les priorités pour déterminer les solutions patrimoniales et financières les mieux adaptées à votre situation.

Quels produits pouvez-vous conseiller à quelqu'un qui souhaiterait se constituer ou faire fructifier un capital sans l'immobiliser ?
Il existe de nombreux produits d'épargne dont vous conservez la disponibilité à tout moment : le livret A, les comptes sur livret, le livret de développement durable (LDD)… Le contrat d'assurance vie, dont l'objectif est de valoriser votre épargne dans le temps, vous garantit également la disponibilité de vos avoirs grâce à la possibilité d'effectuer des retraits ponctuels ou programmés.

Existe-t-il différentes solutions en assurance vie pour répondre aux besoins de chacun ?
Chacun d'entre nous est unique vis-à-vis du niveau de risque financier qu'il est prêt à prendre. Plus vous acceptez une possibilité de perte en capital, plus vous pouvez espérer un potentiel de gain important. Ce goût ou ce refus du risque est propre à chacun et peut varier selon les phases et évènements de la vie. Pour répondre à ces attentes, il existe plusieurs possibilités. En fonction de votre profil d'investisseur, une allocation adaptée vous sera proposée afin d'optimiser le potentiel de performance de votre capital dans le respect du niveau de risque que vous êtes prêt à prendre. La gestion libre est recommandée si l'on est un expert des marchés boursiers et si l'on a une idée précise de la gestion et de l'orientation que l'on souhaite donner à son capital dans le temps. Vous décidez de la répartition de votre épargne seul ou en collaboration avec votre conseiller.
Autre solution : les fonds flexibles. Dans un environnement de marchés financiers en constante évolution, ils peuvent permettre une gestion active qui ajuste la répartition des investissements entre les marchés actions et les marchés de taux, en fonction des opportunités. Enfin, une autre possibilité s'offre à vous : la gestion profilée. Vous laissez un gérant spécialiste des marchés financiers procéder à la sélection des supports et aux arbitrages.

L'assurance vie peut-elle aider à préparer la retraite ?
Elle reste effectivement l'un des meilleurs moyens de se constituer une rente ou un capital qui garantira des ressources complémentaires et permettra ainsi de maintenir son niveau de vie à la retraite ou de réaliser un projet qui tient à cœur. Au-delà de la fiscalité avantageuse, le contrat d'assurance vie permet une gestion optimale du capital, au plus près de ses attentes en matière de performance et de sa sensibilité au risque. On peut opter pour le versement d'un capital pour réaliser un projet précis, choisir l'option de retraits partiels programmés pour s'assurer un revenu complémentaire régulier, ou percevoir une rente viagère. Afin d'optimiser son épargne retraite, il faut penser à bien combiner les différentes enveloppes à sa disposition, en fonction de sa situation et de l'ensemble des autres dimensions à prendre en compte : ISF, protection du conjoint, transmission du patrimoine… Il ne faut pas hésiter à faire appel à un expert en gestion de patrimoine pour être guidé et trouver des solutions adaptées.

Comment bien préparer la transmission de son patrimoine ?
Organiser de son vivant la transmission de son patrimoine contribue souvent à préserver l'entente familiale. Le contrat d'assurance vie est un moyen de transmettre en cas de décès un capital aux bénéficiaires qu'on a librement désignés, qu'ils soient héritiers ou non, et ce en dehors du cadre de la succession. Il permet de mettre les proches à l'abri de tout souci financier, avec une sécurité maximale. On est sûr de leur transmettre un capital dans des conditions optimales et dans le cadre fiscal avantageux de l'assurance vie. Pour les versements effectués avant les 70 ans de l'assuré, le ou les bénéficiaires désignés reçoivent les capitaux hors droits de succession. Ils sont soumis à une taxe, quel que soit le lien de parenté entre l'assuré et le bénéficiaire, au-delà d'un abattement de 152 500 euros par bénéficiaire (fiscalité en vigueur au 30 septembre 2013). Attention à la clause bénéficiaire : elle permet de transmettre son capital à la ou les personnes de son choix, qu'elles soient les héritières ou non. La rédaction de la clause bénéficiaire est donc un élément central du contrat d'assurance vie. La modification de cette clause est possible à tout moment : il faut penser à la mettre à jour en cas de changement de situation familiale ou patrimoniale. ✦

UN SITE A VISITER

www.allianz.fr

Vous y trouverez tous les conseils pour optimiser la transmission de votre patrimoine.
Allianz France met à votre disposition son réseau de
- **2 530 agences proches de chez vous**
- **près de 2 500 conseillers spécialisés dans la gestion de patrimoine partout en France**
- **360 conseillers spécialisés en protection sociale**

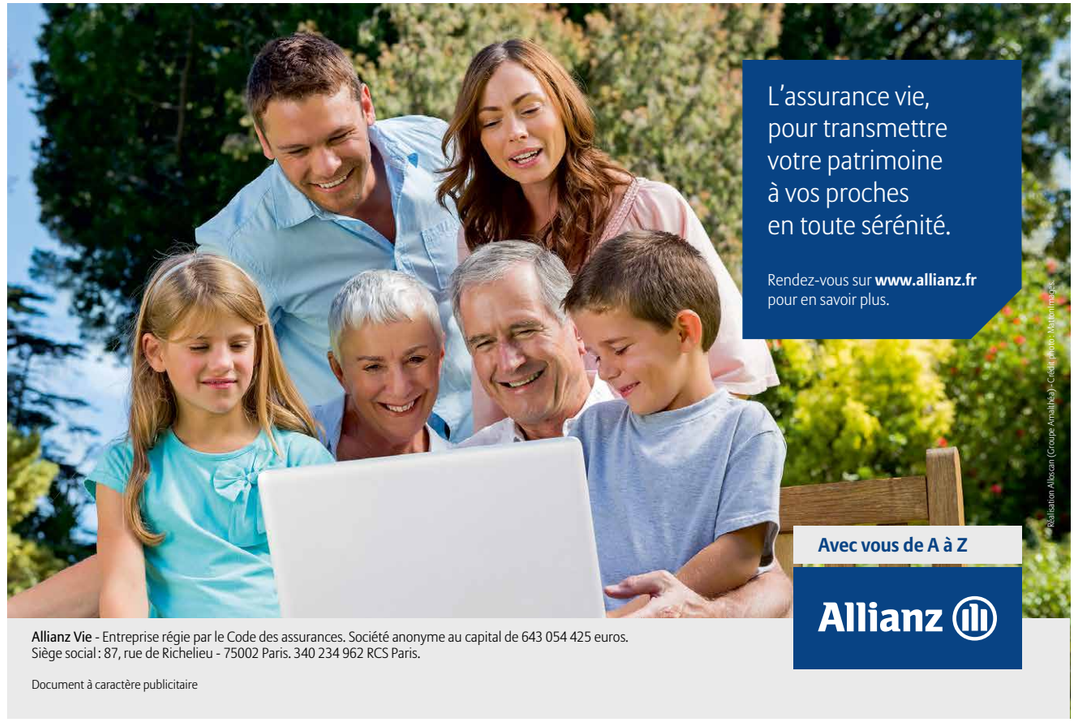
L'assurance vie, pour transmettre votre patrimoine à vos proches en toute sérénité.
Rendez-vous sur **www.allianz.fr** pour en savoir plus.
Réalisation Allocain (Groupe Amalthéa) - Crédit photo : Matton Images
Avec vous de A à Z
Allianz

Allianz Vie - Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 643 054 425 euros.
Siège social : 87, rue de Richelieu - 75002 Paris. 340 234 962 RCS Paris.

Document à caractère publicitaire